



Label famille

Dossier de demande de labellisation

1ère demande

Renouvellement

Niveau de label précédent: 1 2 3

L'association :

Le président :

Le référent famille :

Coordonnées de l'association :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

E-mail de l'association :

Site web et/ou blog de l'association:.....

Coordonnées du référent :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

E-mail :

Téléphone : Fax :

REGLEMENT :

Pour obtenir la labellisation l'association requérante doit remplir un dossier et joindre les pièces citées ci-après:

- La programmation des activités hebdomadaire (Annexe 1)
- La programmation des activités ponctuelles ou exceptionnelles (Annexe 2)
- Les noms, prénoms et qualification des intervenants (Annexe 3)
- Les publics accueillis (nombres, âges) (Annexe 4)
- Les activités proposées par l'association (Annexe 4)

Il est impératif de justifier tous les critères cochés par un ou plusieurs documents complémentaires (photos, articles de journaux, rapports d'activités, affiches, invitations, plaquettes de communications...). Tous critères non justifiés ne seront pas comptabilisés dans le total des points.

La commission départementale d'étude des dossiers peut contacter l'association pour tout compléments d'informations nécessaire à l'instruction du dossier.

L'obtention d'un des trois niveaux de label est conditionnée par l'atteinte des quotas de points suivants:



Label niveau 1 = entre 60 pts et 120 (dont 40 points minimum parmi les critères obligatoires et 20 points parmi les critères optionnels)

Label niveau 2 = entre 130 pts et 200 pts (dont 60 points minimum parmi les critères obligatoires et 70 points parmi les critères optionnels)

Label niveau 3 = entre 210 pts et 310 pts (dont 80 points minimum parmi les critères obligatoires et 130 points parmi les critères optionnels)

Le label est valable 2 ans et renouvelable sur demande. Une évaluation intermédiaire (à la fin de la première année) sera réalisée pour vérifier que les conditions de labellisation sont toujours remplies.

Si certaines conditions étaient alors manquantes, l'association aurait une année pour se remettre à jour suite à quoi elle perdrait un niveau de labellisation voir le label dans son intégralité selon son niveau.

N°	CRITERES OBLIGATOIRES		Pts
A	L'association propose une politique tarifaire dégressive lorsqu'au moins deux membres d'une même famille sont adhérents.		10
B	L'association propose une activité pour différents publics (au moins 2 parmi: enfants, adolescents, adultes, seniors...)		10
C	L'association organise un évènement intergénérationnel annuel		10
D	L'association propose un planning horaire varié qui permet de favoriser l'accès à la pratique de toutes les tranches d'âge		10
E	L'association propose un système d'occupation ou de garde d'enfants pendant la pratique des parents ou grands parents		10
F	L'association propose une activité pour les adultes pendant la pratique des enfants		10
G	L'association organise la pratique pour permettre l'accès aux personnes handicapées		10
H	L'association organise ou participe à l'organisation d'une manifestation « week end sport en famille »		10
I	L'association propose une activité parents-enfants		10
J	L'association responsabilise le référent famille qui œuvre au développement de la thématique et assure le lien entre l'association et la fédération		10
	TOTAL		

N°	CRITERES OPTIONNELS		pts
1	L'association propose un panel d'activités varié pour un large choix de publics (au moins 4 parmi les suivants): 0 à 6 ans ----- Enfants (6/11 ans) ----- Adolescents (12/17 ans) ----- Jeunes adultes (18/24 ans) ----- Adultes (25/ 60 ans) ----- Seniors (60 et +) ----- Personnes handicapées		10
2	L'association possède le label enfance'éveil		10
3	L'association propose des temps d'aide aux devoirs et de soutien scolaire		10
4	L'association organise des temps de convivialité (pâques, galette des rois, fête de fin d'année...).		10
5	L'association organise des activités intergénérationnelles régulières (hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, annuelles...)		10
6	L'association organise des rencontres parents-éducateurs		10
7	L'association implique l'entourage des adhérents dans la vie de l'association (tournoi, transport, organisation événementiel, buvette, jugement, arbitrage, encadrement, gestion associative...).		10
8	L'association participe et/ou organise des manifestations pour des œuvres caritatives (téléthon, unesco, mucoviscidose...)		10
9	L'association a rédigé une charte d'accueil des familles		10
10	L'association sensibilise son encadrement à la thématique famille (formation, information)		10
11	L'association organise régulièrement des temps d'échanges et de rencontres informationnels avec des professionnels sur des thématiques telles que l'éducation, la santé, la nutrition...		10
12	L'association propose des activités associées (intergénérationnelles) et dissociées (par pairs — catégories de publics) hebdomadaires		10
13	L'association organise des partenariats et rencontres avec d'autres associations pour mutualiser les ressources, les pratiques et les publics.		10
14	L'association met en place un système de co-voiturage d'enfants pour venir pratiquer.		10
15	L'association permet la mise en relation des parents avec des organismes spécifiques s'ils rencontrent des difficultés avec leurs enfants		10
16	L'association aide les parents handicapés pour faire pratiquer une activité à leurs enfants (système pour aller chercher l'enfant.....ou en lien avec d'autres parents...)		10
17	L'association bénéficie d'une subvention au titre du CNDS pour un projet en direction de la famille		10

N°	CRITERES OPTIONNELS		pts
18	L'association conduit des actions de solidarité locale (aide humaine, matérielle, financière aux familles en difficultés pour participer aux activités de l'association)		10
19	L'association conduit des actions de solidarité internationale (aide humaine, matérielle, financière)		10
20	L'association s'implique dans la lutte contre les conduites addictives (alcoolisme, drogue ...) chez les jeunes		10
21	L'association s'engage pour le développement durable (utilisation d'objets écolos et/ ou recyclables pour les manifestations, sensibilisation, information sur le sujet et les comportements éco-responsable...)		10
	TOTAL		

CHARTRE D'ENGAGEMENT

CONCLUE ENTRE :

d'une part **la Fédération Sportive et Culturelle de France** dont le siège se trouve au 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

et d'autre part l'association :

dont le siège se trouve :

.....

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1- Modalités d'attribution et de retrait du label :

- L'association remplit les conditions énoncées dans le règlement du label (quotas de critères optionnels et obligatoires)
- Le label est attribué pour 2 ans (renouvelable sur demande)
- Si l'association ne remplit plus les conditions, soit elle perd un niveau de label, soit le label dans son intégralité

2- La fédération s'engage à :

- Prendre en compte la dimension familiale dans son offre de formation bénévole et professionnelle
- Diffuser et communiquer à l'interne et à l'externe sur les actions « familles » qu'elle met en place
- Proposer des outils techniques et pédagogiques
- Accompagner les projets de développement associatif sous forme de conseil et d'expertise
- Offrir lors de la première labellisation un kit matériel à l'association concernée

3- L'association doit remplir les conditions suivantes :

- Répondre à un minimum de 4 critères obligatoires et 2 critères optionnels
- Justifier ses déclarations
- Identifier un référent famille pour la structure

Le président de l'association

(dater et signer précédé de la mention lu et approuvé)

LA FSCF

Programmation des activités hebdomadaire							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin							
Midi							
Après-midi							
Soir							

Listes des intervenants		
Nom Prénom	Statut dans l'association	Qualification

Les publics accueillis dans l'association			
Catégories	Age	Publics acueillis (cochez la case)	Nombre
Enfants	0 à 6 ans		
	6/11 ans		
Adolescents	12/17 ans		
Jeunes adultes	18/24 ans		
Adultes	25/60 ans		
Seniors	60 et +		
Personnes handicapées	0 à 6 ans		
	6/11 ans		
	12/17 ans		
	18/24 ans		
	25/60 ans		
	60 et +		
TOTAL			

Les activités proposées par l'association			
Activités gymniques	Activités sportives	Activités de loisirs	Activités Artistiques